

COMMUNE DE VAUREAL

DECISION N° 2026/35

NOMENCLATURE ACTES :

1.4 Autres types de contrats

Le Maire de la Commune de Vauréal,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 relatif aux délégations du Conseil municipal au Maire,

VU la délibération n° 2/03/2026 du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 relative aux compétences déléguées par le Conseil municipal à Monsieur le Maire,

VU l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales autorisant le Maire à déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un adjoint, dans un souci de bonne administration locale,

VU l'arrêté n° 93/2026/AG donnant délégation à Madame Coralie LARDET-ROMBEAUX, 6^{ème} adjointe au Maire, pour signer les décisions et contrats ayant trait au secteur de l'Administration Générale,

CONSIDERANT la nécessité d'harmoniser les pratiques pour la prise de rendez-vous en ligne pour les Cartes Nationales d'Identité et les Passeports au sein des différentes communes de l'agglomération,

DECIDE,

ARTICLE 1 - De signer un devis avec SYNBIRD – 14 Faubourg Reclus 73000 CHAMBERY – représenté par son Président, Monsieur Julien BERGER DE NOMAZY.

ARTICLE 2 – L'objet du contrat consiste en l'abonnement annuel, avec un engagement sur deux années, à la plateforme pour la prise de rendez-vous en ligne des cartes nationales d'identité et des passeports.

ARTICLE 3 – Le montant annuel de la prestation est de 1 207,50 euros HT, soit 1 449,00 euros TTC (mille quatre cent quarante-neuf euros).

ARTICLE 4 - La dépense annuelle de 1 449,00 euros TTC est prévue au budget prévisionnel 2026 du Secrétariat Général, chapitre 20.

ARTICLE 5 : La présente décision pourra être contestée dans un délai de deux mois, à compter de sa réception par le représentant de l'Etat ainsi que de sa notification à la personne intéressée ou de sa mise en ligne pour tout tiers ayant un intérêt à agir :

- par un recours gracieux, à adresser à Monsieur le Maire de Vauréal ;
- par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise ;
- par la saisine du Préfet du Val d'Oise, en application de l'article L.2131-8 du code général des collectivités territoriales.

Fait à Vauréal, le 21 mai 2026

Pour Monsieur le Maire de Vauréal,
Par délégation,

L'Adjointe au Maire
chargée de l'Administration Générale,

Coralie LARDET-ROMBEAUX



Date exécutoire :

...~~2.8.MAI.2026~~...

Date de notification :

...~~2.8.MAI.2026~~.....

Date de publication en ligne :

...~~2.8.MAI.2026~~.....



Accusé de réception en préfecture
 095-219506375-20260521-2026-35-AU
 Date de télétransmission : 28/05/2026
 Date de réception préfecture : 28/05/2026

DEVIS
 N°D-2025-12-01024

DATE : 03-12-2025
 DURÉE DE VALIDITÉ : 60 JOURS

MAIRIE DE VAURÉAL

1 place du Coeur-BattantCS 10039
 95490 Vauréal

TVA :
 SIRET :

SAS SYNBIRD
 14 Faubourg Reclus
 73000 CHAMBERY - France
 Capital de 310465,45 €
 Siret : 81966617300037
 Tel : 04 58 14 08 79
 Email : contact@synbird.com

Prise de rendez-vous en ligne CNI/PSP

RÉF	DÉSIGNATION	QTÉ	PU HT	REMISE	TOTAL HT	TVA	TOTAL TTC
COÛT FONCTIONNEMENT ANNUEL						1 207,50	1 449,00 €
<i>Hébergement, Maintenance, SMS, Mail, Statistiques, Mises à jour, Assistance et Support</i>						€	
A-RDV- PREM- 004000	Abonnement Synbird Premium 4.000 prises de rdvs annuels : agendas illimités, comptes d'accès illimités , mails et SMS premium illimités pour confirmations, rappels et déplacements des rdvs, connecteur Active Directory, ouverture de créneaux spécifiques, traçabilité, statistiques complètes, sécurité : Secnumcloud, design OWASP, tests d'intrusions annuels, sauvegardes, systèmes anti-doublons, certification RGAA.	1,00	1 207,50	0,00 %	1 207,50 €	20,00 %	1 449,00 €
rdv de remise des titres : oui (notifications mails uniquement)							
engagement : 2 ans							
COÛT MISE EN PLACE ET FORMATION						0,00 €	0,00 €
<i>Ouverture du projet + Création agendas électroniques + Paramétrage par Service + Création du scénario (parcours usagers) + Mise en place des messages de confirmation par prestation + Création des comptes utilisateurs associés avec droits + Assistance et Support</i>							
MEP1	Mise en place du service - offert pour le service CNI/PSP	1,00	250,00	100,00 %	0,00 €	20,00 %	0,00 €
FORM1	Formation utilisateurs 2 heures en visio - offert (maximum 10 personnes) pour le service CNI/PSP	1,00	250,00	100,00 %	0,00 €	20,00 %	0,00 €
IMPORT	Import des données des rendez-vous * OFFERT * assistance, ajustement et reprises des données RDV360 (à J-30 et sur les futurs rdv après la mise en place, en un seul import, pour un import de 30 rdvs minimum)	1,00	300,00	100,00 %	0,00 €	20,00 %	0,00 €
						1 207,50	1 449,00 €
						€	
rdvs	Coût au rendez-vous au delà du forfait	0,00	0,35	0,00 %	0,00 €	20,00 %	0,00 €
						0,00 €	0,00 €

TOTAL HT	1 207,50 €
Total TVA	241,50 €
TOTAL TTC	1 449,00 €
NET TTC	1 449,00 €

Le 11/12/2025

Mode de paiement : Pour le Maire et par délégation
 L'adjointe en charge de la Culture,
 de la Communication, des Cérémonies
 et de l'Administration générale

Bon pour accord le :
 Signature



Lydia Chevalier

SAS SYNBIRD - 14 Faubourg Reclus - 73000 CHAMBERY, France
 N°TVA FR31819666173 - SIREN 81966617300037 - RCS 819666173
 Capital de 310465,45 € - APE 6201Z
 FR76 1680 7000 8037 4936 4021 570 CCBPFRPPGRE

d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ selon l'article D. 441-5 du code du commerce.

(*)

- facturation annuelle

- Coûts indexés annuellement en janvier sur la base de l'évolution de l'indice Syntec de l'année précédente.

IBAN : FR76 1680 7000 8037 4936 4021 570

BIC : CCBPFRPPGRE

et de l'Administration générale
de la Communauté des Gâtinais
L'adjoint en charge de la Culture,
Pour la Mairie et par délégation

Lydia Chevalier



SAS SYNBIRD - 14 Faubourg Reclus - 73000 CHAMBERY, France
N°TVA FR31819666173 - SIREN 81966617300037 - RCS 819666173
Capital de 310465,45 € - APE 6201Z
FR76 1680 7000 8037 4936 4021 570 CCBPFRPPGRE